

Délibération n°27

**Effectif légal du conseil
communautaire :**
61

**Nombre de conseillers
en exercice :**
61

**Nombre de conseillers
présents ou représentés :**
59

Nombre de votants :
59

Date de convocation :
30 mai 2018

**Date d'affichage du
compte-rendu :**
13 juin 2018

Objet :
**Musées de Riom Limagne et
Volcans – gestion des stocks des
régies de recettes : organisation
d'une braderie au musée Mandet
lors des Journées Européennes
du Patrimoine 2018 et un week-
end de décembre 2018**

L'AN deux mille dix-huit, le 5 juin, le conseil communautaire, convoqué le 30 mai 2018 s'est réuni à l'Arlequin à MOZAC, à 18 heures 30 minutes, sous la présidence de M Frédéric BONNICHON, Président.

PRESENTS :

M Christian ARVEUF, M Jean-Paul AYRAL, M Gabriel BANSON, M Jacques BARBECOT, Mme Martine BESSON, M Claude BOILON, M Jean-Pierre BOISSET, M Frédéric BONNICHON, Mme Nadine BOUTONNET, Mme Marie CACERES, M Philippe CARTAILLER, M Pierre CERLES, M André CHANUDET, M Eugène CHASSAGNE, M Lionel CHAUVIN, M François CHEVILLE, Mme Pierrette CHIESA, M Philippe COULON, Mme Annick DAVAYAT, M Jackie DIOGON, M Gérard DUBOIS, Mme José DUBREUIL, Mme Stéphanie FLORIDUTOUR, M Daniel GRENET, M Roland GRENET, M Mohand HAMOUMOU, M Jean-Pierre HEBRARD, Mme Catherine HOARAU, M Didier IMBERT, Mme Françoise LAFOND, Mme Nicole LAURENT, Mme Marie-Pierre LORIN, M Fabrice MAGNET, M Christian MELIS, M Gilbert MENARD, M Christian OLLIER, M Alain PAULET, M Pierre PECOUL, M Jean-Philippe PERRET, Mme Florence PLANE, Mme Anne-Karine QUEMENER, M Vincent RAYMOND, M Thierry ROUX, Mme Michèle SCHOTTEY, M Jacques VIGNERON, Mme Catherine VILLER-MICHON, M Nicolas WEINMEISTER, **titulaires.**
M Philippe SCHAAL, Mme Florence PLUCHART, M Pierre BOS, M Bertrand BIGAY **suppléants.**

ABSENTS EXCUSÉS :

Absents représentés ou suppléés :

- M José BELDA, conseiller communautaire unique de CHAVAROUX, remplacé par M Philippe SCHAAL, conseiller communautaire suppléant
- M Gérard CHANSARD, conseiller communautaire unique de CHARBONNIERES-LES-VARENNES, remplacé par Mme Florence PLUCHART, conseiller communautaire suppléant
- Mme Danielle FAURE-IMBERT, a donné pouvoir à M Frédéric BONNICHON
- M Stéphane FRIAUD, a donné pouvoir à Mme Pierrette CHIESA
- M Philippe GAILLARD, a donné pouvoir à Marie-Pierre LORIN
- M Jean-Christophe GIGAULT, a donné pouvoir à M Mohand HAMOUMOU
- M Jean-Maurice HEINRICH, conseiller communautaire unique de CHANAT LA MOUTEYRE, remplacé par M Pierre BOS, conseiller communautaire suppléant
- M Jacques LAMY, a donné pouvoir à Mme Françoise LAFOND
- M Yves LIGIER, conseiller communautaire unique du CHEIX-SUR-MORGE, remplacé par M Bertrand BIGAY, conseiller communautaire suppléant
- Mme Régine PERRETON, a donné pouvoir à M Vincent RAYMOND
- Mme Nicole PICHARD, a donné pouvoir à Mme Michèle SCHOTTEY
Mme Valérie SOUBEYROUX, a donné pouvoir à M Jean-Pierre HEBRARD

Absents :

- Mme Michèle GRENET
- Mme Emilie LARRIEU

<> <> <> <> <>
Secrétaire de Séance :
M Roland GRENET

**Rapport n°27 – Musées de Riom Limagne et Volcans – gestion des stocks des régies de recettes :
organisation d'une braderie au musée Mandet lors des Journées Européennes du
Patrimoine 2018 et un week-end de décembre 2018**

Vu l'avis favorable de la commission culture du 28 février 2018,

Considérant que durant les 30 dernières années, de nombreux catalogues d'exposition se sont accumulés au Musée Mandet et au Musée Régional d'Auvergne et qu'afin de libérer de l'espace de stockage, d'écouler des ouvrages édités anciennement et aussi de créer un évènement convivial au Musée Mandet, une braderie est envisagée via la mise en vente dans la boutique du Musée Mandet conformément au cadre de la régie de recettes des deux Musées,

Considérant les dates envisagées pour la tenue de cette braderie :

- les 15 et 16 Septembre 2018 à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine,
- en décembre 2018 avant les fêtes de Noël.

Considérant que les articles invendus seront remis en stock et vendus à leurs tarifs initiaux,

Le conseil communautaire sur proposition du Président et à l'unanimité, approuve :

- **l'organisation de la braderie les 15 et 16 septembre 2018 et sur deux jours à définir en décembre 2018,**
- **ses conditions d'organisation,**
- **les tarifs suivants :**

Intitulé et date de publication	Stock au 07/12/2017	Tarif avant braderie	Stock mis en braderie	Tarif braderie proposé
A table ! - 1997	119	10,00 €	20	5,00 €
Alice Morlon - 2003	193	2,00 €	50	0,50 €
Bonnefoi Christian - 1996	95	10,00 €	20	5,00 €
Chimères et dragons - 2002	219	1,50 €	50	0,50 €
Christofle - 1992	79	10,00 €	10	5,00 €
Donation Prella - 1984	252	1,50 €	75	0,50 €
Duits Zilver Na Bauhaus - 2006	93	20,00 €	20	10,00 €
Entre chien et loup - 2003	304	10,00 €	60	5,00 €
Garouste et Bonnetti - 1993	134	10,00 €	20	5,00 €
Gérard Garouste - 1994	88	10,00 €	20	5,00 €
Jean-Paul Marcheschi - 2004	151	10,00 €	50	5,00 €
Marcial Berro - 1995	138	10,00 €	50	5,00 €
Olivier Gagnère - 2001	151	10,00 €	50	5,00 €
Philippe Fontaine - 1999	110	1,50 €	50	0,50 €
Riom Révolution - 1989	177	10,00 €	50	2,00 €
Rouher - 1984	72	1,50 €	30	0,50 €
Sèvres - 1996	89	10,00 €	30	5,00 €
Hélène Mugot Icare encore version souple - 2011	309	22,00 €	60	10,00 €
Made in Mali – Diallo - 2012	186	18,00 €	30	10,00 €
Astuguevielle - 2013	289	15,00 €	80	5,00 €
Design en liberté - Le Gall - 2014	84	19,00 €	20	10,00 €
JAPON ! - 2016	214	19,00 €	30	10,00 €
Tout un fromage – Estive dans le Cantal, du buron au tourisme - 2008		15,00 €	100	5,00 €

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.

**Pour extrait conforme.
A Riom, le 6 juin 2018**

Le Président
Frédéric BONNICHON
Frédéric BONNICHON



Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20180605-
DELIB2018060527-DE
Date de télétransmission : 13/06/2018
Date de réception préfecture : 13/06/2018